



ministère
éducation
nationale



Ministère de l'éducation nationale

Le Directeur adjoint du cabinet

Paris, le 29 AVR. 2013

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le bilan des opérations de mutation nationale, notamment dans le premier degré.

Les premières données issues du mouvement montrent que les résultats sont globalement favorables dans le second degré mais que le taux de satisfaction est en baisse dans le premier degré. Ce dernier résultat est lié à l'augmentation du nombre de postes aux concours de professeur des écoles (9 000 postes en 2013 contre 5 000 en 2012) rendue nécessaire pour permettre le remplacement de tous les départs à la retraite.

A l'issue du mouvement des premier et second degrés, une analyse plus fine des non mutations montre que, malgré une meilleure prise en compte des rapprochements de conjoint dans les barèmes, un certain nombre de situations difficiles n'ont pas été résolues.

C'est pourquoi, j'ai demandé à la directrice générale des ressources humaines de tenir des groupes de travail courant mai afin de régler au mieux les situations individuelles difficiles, notamment celles concernant les enseignants handicapés et les enseignants séparés de leur conjoint depuis plusieurs années et sur une longue distance.

.../...

Monsieur Sébastien SIHR
Secrétaire général du SNUIPP-FSU
128 Boulevard Auguste Blanqui
75013 PARIS

Référence à rappeler : BDC/2013005062/SC/AR

Cette approche nouvelle doit correspondre à une meilleure prise en compte des situations humaines et compléter les procédures habituelles des mouvements nationaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement,



Bernard LEJEUNE